



# Réaumont

## La feuille d'août

N° 111 août 2016



### L'été en toute tranquillité

#### Prévenir les cambriolages

Pendant l'été la gendarmerie vous invite à être vigilants :

Quand vous partez en vacances, vous pouvez signaler votre absence à la gendarmerie.

Si vos voisins ont pris quelques jours de repos, soyez attentifs à la présence inhabituelle de personne ou de véhicule.

#### Santé : attention aux plantes dangereuses

En été on connaît des pics d'allergie de certaines plantes, notamment de l'ambroisie : dans l'ex-région Rhône Alpes, plus de 13% de la population subit les effets de cette plante- conjonctivites, eczéma, urticaire, asthme... Ce chiffre monte à 21% dans les zones les plus exposées, soit deux fois plus qu'il y a dix ans. Les frais médicaux s'élèvent ainsi à plus de 14 millions d'euros chaque année. Il existe plusieurs moyens de lutte pour éradiquer l'ambroisie : désherbage mécanique, thermique, arrachage manuel, pâturage, broyage... Il est conseillé de faucher avant floraison, fin juillet puis fin août. La mise en place d'un couvert végétal



étouffant est aussi recommandé.

Le Comité parlementaire de suivi du risque propose que 6 espèces invasives soient intégrées dans le décret d'application de la loi santé promulguée en janvier dernier. Il s'agit de : **L'ambroisie**, la datura (plante hautement toxique pour l'homme), la berce du Caucase (qui provoque de graves brûlures sur la peau), la jussie (qui contribue à la diminution de la biodiversité tant végétale qu'animale) la renouée du Japon (qui colonise les bords de routes et les berges des cours d'eau), l'orobranche (plante parasite et « perverse » polluant les culture de colza).

#### Sécurité

Nos routes de campagne ne sont pas des circuits de course : roulez doucement. On y rencontre des promeneurs, des enfants et des animaux.

#### Taille d'été

En été, la végétation pousse vite, pensez à tailler vos haies et élaguer vos arbres, en bordure des voies publiques afin de faciliter le passage du car scolaire, des différents services et éviter toutes chutes de branches sur les lignes électriques ou téléphoniques.



### Echos du concours de pétanque organisé par le CCAS

Le concours de pétanque organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Réaumont, **le samedi 16 juillet**, s'est déroulé sous un soleil agréable. Seize doublettes se sont affrontées dans la bonne humeur. A l'issue des 3 parties, le nombre de points a permis de définir les gagnants. Les finalistes ont reçu chacun un filet garni d'une valeur de 40 euros.

Tous les joueurs ont été récompensés grâce aux lots offerts par les artisans ou les commerçants des communes avoisinantes. Merci à tous les généreux donateurs qui ont contribué au succès du concours de Pétanque et qui permettent ainsi au CCAS de mener à bien ses missions sociales.

# INFORMATIONS

## R ECENSEMENT MILITAIRE

### **IMPORTANT**

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit de faire recenser à la mairie de son domicile **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.**

Les pièces à fournir sont :

le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile

Cette démarche est obligatoire et nécessaire pour permettre l'inscription à la plupart des examens (baccalauréat, BEP, CAP ...) ou à l'examen du permis de conduire, par exemple.

## C ONSEIL ARCHITECTURAL

Nous vous rappelons que **Madame Sophie REY, architecte, tient une permanence tous les 3ème vendredi de chaque mois, en mairie de Réaumont.**

Si vous avez un projet de construction, d'agrandissement, d'aménagement ... n'hésitez pas à prendre rendez-vous, auprès de la Mairie de Réaumont au 04.76.91.05.78

L'architecte-conseiller est là pour vous aider dans vos projets. Il ne peut, en aucun cas assurer leur mise au point définitive, ni leur réalisation.

### Prochaine consultance architecturale

**Vendredi 16 septembre de 9 heures à 12 heures sur rendez-vous uniquement**

## S ECRÉTARIAT DE MAIRIE

**Du lundi 08 août au mercredi 17 août 2016 inclus**

**La mairie sera ouverte tous les matins du lundi au vendredi de**

**9 heures à 11 heures 30 (permanence élus)**

**En cas d'extrême urgence seulement, vous pouvez joindre Mme le MAIRE au 06.84.19.08.24**



## L 'AGENDA DE SEPTEMBRE

**Jeudi 01 septembre 2016**



### Forum des associations

**Vendredi 09 septembre 2016**

**18 H - 20 H**

Organisé en partenariat avec les associations Buissardes, il aura lieu à la salle « la Sure » à Saint Blaise du Buis

Venez découvrir toutes les activités sportives, culturelles, de loisirs et d'animations qui font la richesse du tissu associatif des communes de Réaumont et de Saint Blaise du Buis !

### Journées du patrimoine organisées par Réaumont Animation

**Samedi 17 septembre 2016**

**14 H - 21 H**

**et Dimanche 18 septembre 2016**

**10 H - 19 H**

**Hameau du Pont du Bœuf**

**Fabrication et vente de pains au four « PARIS »**

**Petite restauration, buvette**

**\*Soupe à la chaudière à partir de 18 heures 30**

**\*(uniquement samedi)**

**Exposition de matériels et outils anciens**

**Hameau du Fays**

**Labyrinthe**

**Exposition de matériels et outils anciens**

**Circuits des lavoirs fléchés à partir des 2 sites.**

### MAIRIE

Les permanences d'ouverture au public ont lieu du lundi au vendredi de 11 h à 12 h 30

Le mardi de 16 heures à 19 heures

le jeudi de 16 h 00 à 18 h 00 : permanence URBANISME

En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous

Tél : 04.76.91.05.78 - Mail : [reaumontaccueil@wanadoo.fr](mailto:reaumontaccueil@wanadoo.fr) - [www.mairie-reaumont.fr](http://www.mairie-reaumont.fr)

Directeur de publication : Brigitte LAURENT - ISSN 1274 -7203 - Tirage : 450 exemplaires

Réalisation et impression sur papier recyclé  
MAIRIE DE REAUMONT